

CONSEIL DU 1^{er} MARS 2018

Présents : MM. ARRONDEAU – PAGE – MOUTTE – Mmes LE CLAINCHE – LENOIR – MORIN – NICIER

Excusés : MM. DUVEAU – FOLTZENLOGEL

Secrétaire : Mme MORIN

Compte rendu du 25.01.2018 : adopté

Ordre du jour :

- ✓ **FONCTIONNEMENT DES ECOLES du RPI - PARTICIPATION AUX FRAIS de FONCTIONNEMENT :**
Discussion en cours – convention à signer
- ✓ **RYTHMES SCOLAIRES** à la rentrée 2018 (Conseil d'école du 02.02.2018) : le conseil d'école a confirmé sa position du 06.11.2017 à savoir retour aux 4 jours/ semaine.
La demande de dérogation été adressée à l'Education Nationale
Réponse attendue de l'académie fin mars – début avril.
- ✓ **LOTISSEMENT « LES CHILLEVEAUX 2 »** : vente du lot n° 3
- ✓ **Abattage des frênes et saules** le long chemin du marais = 3 demandes reçues

Motion pour le soutien de l'hôpital - > proposition -> Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que le Conseil de la communauté de communes CHINON VIENNE ET LOIRE a délibéré le 14 décembre 2017 sur une motion de soutien à l'hôpital du chinonais.

Lors de cette réunion, le conseil de la communauté de communes a réaffirmé son soutien et son attachement au maintien et au développement du Centre hospitalier du chinonais rappelant que l'hôpital est essentiel pour le maintien d'une région attractive.

Cet hôpital propose une offre de soins diversifiée à travers le réseau mais aussi avec le partenariat public/privé conclu avec la clinique Jeanne d'Arc.

Malgré le dynamisme qui caractérise cet établissement, cet hôpital est sous-doté, notamment pour le secteur de la maternité, ce qui empêche toute visibilité à long terme

Un déficit structurel est constaté depuis plusieurs années. Aussi l'Etat doit soutenir et assurer la péréquation financière nécessaire pour le maintien d'un service hospitalier de qualité sur les territoires ruraux comme dans les agglomérations.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, soutient la motion rédigée par le conseil communautaire de la Communauté de communes CHINON VIENNE ET LOIRE pour le développement du centre hospitalier.

PROCHAIN CONSEIL : 9 AVRIL 2018 BUDGET

MAIRIE 4, rue de la Fontaine 37500 THIZAY	Secrétariat ouvert : Lundi – 13 h 15 à 16 h 15 jeudi – 8 h à 13 h		☎ 02.47.95.90.27 ☎ 09.70.06.79.47 EM : communedethizay@wanadoo.fr
---	---	--	---